



Périodes de suppléance

Pour la passation de l'épreuve d'interaction orale d'anglais

Pour l'épreuve unique d'interaction orale d'anglais langue seconde, de 5^e secondaire, le Ministère reconduit la même mesure de soutien financier que l'an dernier.

L'enseignante ou l'enseignant pourra donc bénéficier des deux périodes de 75 minutes de suppléance nécessaires pour évaluer l'interaction orale des élèves d'un groupe d'environ 32 élèves.

Rappelons que l'enseignante ou l'enseignant doit évaluer une équipe de quatre élèves à la fois pendant 15 minutes de façon continue et concentrée et ne peut donc pas interrompre son évaluation pour s'occuper du reste de la classe. Les élèves doivent aussi pouvoir s'exprimer sans que ceux qui ne sont pas en situation d'évaluation puissent les écouter.

Campagne publicitaire

Avez-vous entendu la publicité du Syndicat de Champlain diffusée actuellement sur les ondes du 98,5 FM ? Vous pourrez aussi voir des affichages aux abords de grandes artères du territoire et sur des autobus. C'est officiel, le processus de négociation est bel et bien entamé !

Enseignantes et enseignants, éducatrices et éducateurs, techniciennes et techniciens, personnel administratif, manuel et ouvrier, pour que nos conditions de travail changent maintenant, comme le dit le slogan, il nous faut agir en leaders ! C'est ce que le Syndicat de Champlain fait, toujours, pour vous.



Listes de priorité d'emploi – Secteur jeunes

Les listes de priorité d'emploi (A et B) seront affichées la semaine prochaine dans les écoles.

Toute demande de correction ou d'ajout (ex : reconnaissance d'une capacité dans un champ) doit être adressée à madame Édith Viel, au service des ressources humaines, **par courriel à l'adresse : edith_viel@csmv.qc.ca, au plus tard le 28 juin 2019.**

Si vous pensez ne pas être présent à la séance d'affectation, il est important qu'une copie signée de votre procuration soit acheminée au service des ressources humaines, **au plus tard le 28 juin 2019.**

Veillez noter que les enseignantes et les enseignants à statut précaire des listes de priorité (A et B) seront convoqués à l'école secondaire Jacques-Rousseau (au 444, rue De Gentilly Est, à Longueuil) pour faire un choix de tâche pour l'année scolaire 2019-2020 selon l'horaire suivant :

Liste A

Mercredi 14 août 2019

Jeudi 15 août 2019

Liste B

Vendredi 16 août 2019

Attention !

Comme la séance d'affectation de la liste A se fait sur 2 jours, vérifiez bien la **date et l'heure** auxquelles vous serez convoqué.

N'oubliez pas qu'une absence lors de cette séance entraîne la radiation de la liste de priorité.

Soyez donc présent !

Annick Coulombe et

Jean-François Guilbault

Conseillers en relations de travail

Journées pour la correction des épreuves du MEES de 4^e, de 6^e et de 2^e

Le MEES accorde, encore cette année, une allocation supplémentaire servant à financer des journées de suppléance pour soutenir les enseignants dans la correction des épreuves obligatoires.

De façon plus spécifique, le Ministère accorde les allocations suivantes :

- Une allocation correspondant à une journée de suppléance pour chaque enseignant concerné par l'épreuve obligatoire en français de la 4^e année du primaire (1/2 journée s'il s'agit d'une classe-cycle);
- Une allocation correspondant à une journée de suppléance pour chaque enseignant concerné par les épreuves obligatoires en français et en mathématique de la 6^e année du primaire (1/2 journée s'il s'agit d'une classe-cycle);
- Une allocation correspondant à une demi-journée de suppléance par groupe

pour chaque enseignant concerné par l'épreuve obligatoire en français de la 2^e année du secondaire.

Dans le cadre de ces libérations, la Commission scolaire, encore cette année, désire assigner les enseignants concernés à l'intérieur des murs de la Commission.

La direction peut vous assigner à votre lieu de travail pour la correction, mais encore faut-il que des locaux soient mis à votre disposition pour vous permettre de corriger dans un endroit calme. Il y a des écoles où les locaux sont utilisés à pleine capacité et où le salon du personnel n'est pas, disons-le ainsi, un endroit idéal.

La Commission scolaire peut vous fournir un local si, à votre école, il n'y en a pas de disponible. N'hésitez pas à en faire la demande auprès de votre direction d'école.

Caroline Manseau



Négo nationale 2020 – Consultation intersectorielle

Nos conventions collectives nationales viendront à échéance le 31 mars 2020. Dans le processus de préparation des revendications syndicales, vous avez déjà été consultés sur les matières sectorielles. Merci d'avoir participé en si grand nombre.

Pour ce qui est des salaires, des droits parentaux et de la retraite, c'est maintenant que ça se passe! C'est le moment de vous prononcer sur ces éléments centraux d'une négociation collective.

Et vous, qu'en pensez-vous ?

Différentes options s'offrent à vous pour participer activement à la consultation. Comme cela se fait traditionnellement dans certains milieux, vous pouvez en discuter et répondre en groupe à la version papier du document de consultation qui vous a été envoyée par le courrier syndical. N'hésitez pas à le demander à la personne déléguée de votre établissement.

Nous avons aussi créé une version électronique du document de consultation de façon à rejoindre le plus de gens possible. Pour remplir le sondage électronique, rendez-vous sur notre site à syndicatchamplain.com, vous y trouverez le lien.



Des questions ? Besoin d'éclaircissements ?

En avril dernier, lors de la consultation pour les matières sectorielles, vous avez été nombreux à nous signifier que vous aviez apprécié le Facebook Live avec le président du Syndicat de Champlain, Éric Gingras.

Plus interactive et accessible à l'ensemble des membres, cette façon de faire a été un véritable succès. Nous avons donc renouvelé l'expérience. Le Facebook Live avait lieu ce lundi, mais vous pouvez revoir la vidéo sur notre page Facebook (@syndicatchamplain) ou encore sur notre site Internet.

Éric Gingras, président du Syndicat de Champlain, y fait une brève présentation du contexte de la négociation, des enjeux et des thèmes. Parce que depuis le temps qu'on en parle, nos conditions de travail, faut que ça change maintenant !

Échéancier Affectations / Mutations 2019-2020

Séance d'affectation Éducation des adultes (11-2.06) (pour les enseignants inscrits sur la liste de rappel)	12 juin (heure et lieu à confirmer) (Centre administratif, 13, rue Saint-Laurent Est, Longueuil, 4 ^e étage, salon du personnel)
Rencontre d'information pour les excédents d'effectifs	Au besoin, date et heure à confirmer (Centre administratif, 13, rue Saint-Laurent Est, Longueuil, 4 ^e étage, salon du personnel)
1^{er} bassin d'affectation de la Commission au secondaire (excédents d'effectifs, surplus d'affectation, changements de champ, de discipline ou d'ordre d'enseignement, désistements) (5-3.17.10.2) Champs : 3108, 3109, 3110, 3111, 3112, 3113, 3114 et 3117	6 juin 18 h 30 : Champs 3108 à 3117, Table 1 (Centre administratif, 13, rue Saint-Laurent Est, Longueuil, salle Flore Laurentienne)
1^{er} bassin d'affectation de la Commission - adaptation scolaire et spécialistes au primaire (excédents d'effectifs, surplus d'affectation, changements de champ, de discipline ou d'ordre d'enseignement, désistements) (5-3.17.10.2) Champs : 3101 (primaire et secondaire), 3104, 3105, 3106 et 3107	6 juin 16 h 30 : Champs 3101, Table 1 18 h 30 : Champs 3104 à 3107, Table 1 (Centre administratif, 13, rue Saint-Laurent Est, Longueuil, salle Flore Laurentienne)
1^{er} bassin d'affectation de la Commission au primaire (excédents d'effectifs, surplus d'affectation, changements de champ, de discipline ou d'ordre d'enseignement, désistements) (5-3.17.10.2) Champs : 3102 et 3103	6 juin 16 h 30 : Champs 3103, Table 1 18 h 30 : Champs 3102, Table 2 (Centre administratif, 13, rue Saint-Laurent Est, Longueuil, salle Flore Laurentienne)
Demande de retour à l'école d'origine (5-3.17.07 c) (formulaire disponible sur l'intranet de la CSMV)	Date limite : 14 juin 2019
Demande de mutation volontaire (5-3.17.07 d) (formulaire disponible sur l'intranet de la CSMV)	Date limite : 14 juin 2019
2^e bassin d'affectation de la Commission (5-3.17.13) Mutations volontaires Séance d'affectation publique (juin) Séance d'affectation en ligne (août)	20 juin (heure à confirmer) (École secondaire André-Laurendeau, 7450, Boulevard Cousineau, Saint-Hubert, Local B-135/Le Central) 7 août 16 h au 8 août 16 h
Séance d'affectation pour les enseignants sur les listes de priorité A et B (tous les champs) (5-1.14.11 a)	14 au 16 août (École secondaire Jacques-Rousseau, 444, boul. de Gentilly Est, Longueuil)
1^{er} et 2^e bassin d'affectation de la Commission du champ 3120 enseignants réguliers seulement (5-3.17.10.5)	19 août p.m. (heure et lieu à confirmer) (Centre administratif, 13, rue Saint-Laurent Est, Longueuil, salle à confirmer)
Séance d'affectation Éducation des adultes spécialité français langue seconde	19 août a.m. (heure et lieu à confirmer) Centre Camille-Laurin, 274, rue Hubert, arrondissement de Greenfield Park

